

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

12 décembre 2023 à 17 h 30

à la salle du conseil de l'Arrondissement des Rivières, 330, rue Chabot

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Questions découlant du procès-verbal
3. Approbation du procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2023
4. Communications écrites au conseil
 - 4.1 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22006Ma*, R.C.A.2V.Q. 365 (secteur du 8075, boulevard de l'Ormière, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)
 - 4.2 Rapport de consultation publique et de demande d'opinion concernant le projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22034Cd*, R.C.A.2V.Q. 358 (située au nord-ouest de l'intersection du boulevard de l'Ormière et de la rue Armand-Viau, quartier de Duberger-des Saules, district électoral des Saules-Les Méandres)
 - 4.3 Liste des dépenses pour le mois de novembre 2023
5. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
 - 5.1 Motion de félicitations - Athlètes des Jeux du Québec 2022-2023
6. Première période de questions des citoyens
7. Propositions
 - 7.1 Gestion du territoire
 - 7.1.1 Demande de permis assujettie à un règlement relatif au PIIA - 3320, rue Pierre-Ardouin, lot 6 528 277, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2023-546
 - 7.1.2 Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21627Hc et 21628Hc*, R.C.A.2V.Q. 368 (secteur de la rue des Gadelles, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2023-529
 - 7.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 7.2.1 Versement de trois (3) subventions totalisant un montant de 12 044 \$ à trois (3) organismes pour l'an deux (2) du programme de Soutien aux dépenses de fonctionnement et dans le programme de Soutien au loisir inclusif du Cadre de soutien aux organismes reconnus - LS2023-199
 - 7.2.2 Avenants aux ententes du Programme Vacances-Été 2023 intervenues entre la Ville de Québec et quatre organismes de loisir de l'Arrondissement des Rivières - LS2023-211
 - 7.3 Circulation et stationnement

- 7.3.1 Ordonnance numéro O-425 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue de Buffalo - District électoral Les Saules - Les Méandres - TM2023-332
- 7.3.2 Ordonnance numéro O-410 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue du Blizzard - District électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - TM2023-180
- 7.3.3 Ordonnance numéro O-428 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Semple - District électoral Les Saules - Les Méandres - TM2023-340
- 7.3.4 Ordonnance numéro O-429 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue du Massif - District électoral Neufchâtel - Lebourgneuf - TM2023-342
- 7.3.5 Abrogation de la résolution CA2-2023-0046 relative à une exemption de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme* R.C.A.2V. 4 pour l'immeuble localisé au 8500, rue Armand-Viau Nord - District électoral de Les Saules - Les Méandres - TM2023-344
- 7.3.6 Ordonnance numéro O-426 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Godin - District électoral Vanier - Duberger - TM2023-334
- 7.3.7 Ordonnance numéro O-427 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à l'avenue Plante - District électoral Vanier - Duberger - TM2023-337
- 7.3.8 Ordonnance numéro O-424 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Beaucage - District électoral de Vanier - Duberger - TM2023-331
- 7.3.9 Ordonnance numéro O-433 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement au boulevard La Morille - District électoral Neufchâtel - Lebourgneuf - TM2023-358
- 7.3.10 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des cases de stationnement requises par le *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme*, R.C.A.2V.Q. 4 pour l'immeuble localisé au 587, boulevard Père-Lelièvre - District électoral Vanier - Duberger - TM2023-352
- 7.4 Autre
 - 7.4.1 Versement d'une subvention de 150 \$ au Partage communautaire Les Saules - A2DA2023-014
- 8. Matières nécessitant une consultation publique
 - 8.1 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 524, rue Bourdages, lot 2 228 691, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberger
 - 8.1.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 524, rue Bourdages, lot 2 228 691, quartier de Vanier, district électoral de Vanier-Duberger - GT2023-548
 - 8.2 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 825, boulevard Lebourgneuf, lots 1 033 541 et 4 305 999, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf
 - 8.2.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 825, boulevard Lebourgneuf, lots 1 033 541 et 4 305 999, quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf - GT2023-547
 - 8.3 Période d'intervention des personnes intéressées relative à la demande de dérogation

mineure pour la propriété située 100, avenue Colette, lot 1 229 725, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres

8.3.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 3100, avenue Colette, lot 1 229 725, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres - GT2023-549

9. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

10. Avis de motion et projets de règlement

10.1 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22023Hc*, R.C.A.2V.Q. 348 (lot 6 296 108, boulevard de l'Ormière / avenue Banville, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2023-102

10.2 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22023Hc*, R.C.A.2V.Q. 348 (lot 6 296 108, boulevard de l'Ormière / avenue Banville, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2023-102

10.3 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22006Ma*, R.C.A.2V.Q. 365 (secteur du 8075, boulevard de l'Ormière, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2023-385

10.4 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22006Ma*, R.C.A.2V.Q. 365 (secteur du 8075, boulevard de l'Ormière, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2023-385

10.5 Adoption du projet du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22034Cd*, R.C.A.2V.Q. 358 (située au nord-ouest de l'intersection du boulevard de l'Ormière et de la rue Armand-Viau, quartier de Duberger-des Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2023-484

10.6 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22034Cd*, R.C.A.2V.Q. 358 (située au nord-ouest de l'intersection du boulevard de l'Ormière et de la rue Armand-Viau, quartier de Duberger-des Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2023-484

10.7 Avis de motion relatif au *Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur la tarification des biens et de services et les autres frais*, R.C.A.2V.Q. 361 et dépôt du projet de règlement
- FN2023-089

11. Adoption des règlements

11.1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21712Cb, 21713Mc, 21714Mc, 21716Cc et 21740Cb*, R.C.A.2V.Q. 364 (quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf, district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf) - GT2023-409

11.2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de Duberger-Les Saules*, R.C.A.2V.Q. 362 (Parc industriel de Carillon, quartier de Duberger-Les Saules, district électoral des Saules-Les Méandres) - GT2023-523

11.3 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur le stationnement dans un garage, un parc de stationnement et sur un terrain géré par la Ville relativement à la hausse du montant des amendes en matière de stationnement hors rue*, R.C.A.2V.Q. 359 - A2DA2023-007

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil
14. Clôture

L'assistante-greffière
d'arrondissement

Karine Gingras-Royer

P.S. La prochaine séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement des Rivières aura lieu le
mardi 23 janvier 2024, à 17 h 30